



# Assemblée générale

Distr. générale  
2 décembre 1998  
Français  
Original: arabe

---

## Cinquante-troisième session

Point 12 de l'ordre du jour

### **Rapport du Conseil économique et social**

#### **Rapport de la Troisième Commission**

*Rapporteur* : M. Hassan Kassem **Najem** (Liban)

## **I. Introduction**

1. À sa 3e séance plénière, le 15 septembre 1998, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-troisième session la question intitulée «Rapport du Conseil économique et social».
2. À la même séance, l'Assemblée générale a décidé de renvoyer à la Troisième Commission les chapitres du rapport du Conseil économique et social<sup>1</sup> devant être examinés au titre des points correspondants de l'ordre du jour (voir A/C.3/53/1).
3. La Troisième Commission a examiné la question à sa 53e séance, le 23 novembre 1998. Un résumé des débats de la Commission figure dans le compte rendu analytique de cette séance (A/C.3/53/SR.53).
4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie du rapport du Conseil économique et social pour 1998<sup>1</sup>.

## **II. Examen de propositions**

### **A. Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1999-2000**

---

<sup>1</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 3 (A/53/3).

5. À la 53e séance, le 23 novembre, le représentant du Département des affaires de l'Assemblée générale et des services de conférence a présenté la note du Secrétariat (A/C.3/53/L.64) intitulée «Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1999-2000» et y a apporté des modifications orales (voir A/C.3/53/SR.53).

6. À la même séance, la Commission a approuvé l'organisation des travaux et le projet de programme de travail biennal pour 1999-2000 tels qu'ils avaient été modifiés (voir par. 8, projet de décision I).

## **B. Rapport du Conseil économique et social**

7. À la 53e séance, le 23 novembre, sur la proposition du Président, la Commission a décidé de recommander à l'Assemblée générale de prendre acte des chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (voir par. 8, projet de décision II).

## **III. Recommandations de la Troisième Commission**

8. La Troisième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter les projets de décision suivants :

### **Projet de décision I**

#### **Organisation des travaux de la Troisième Commission et projet de programme de travail biennal de la Commission pour 1999-2000**

L'Assemblée générale, conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, approuve l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 1999-2000, tels qu'ils figurent aux annexes I et II de la présente décision.

### **Annexe I**

#### **Organisation des travaux de la Troisième Commission**

##### **A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations**

1. Conformément à l'article 106 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole alloué aux orateurs.

2. Vu les résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles des représentants du Secrétariat, ne doivent pas, sauf décision contraire de la Commission prise au début de la session, dépasser sept minutes. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser quinze minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une

certaines souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons pratiques, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée générale, pour permettre aux délégations de s'inscrire le plus tôt possible sur la liste des orateurs.

**B. Projets de résolution sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités**

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats respectifs. Les résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que cela est possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

**C. Propositions émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social**

4. Le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

**D. Programme de travail**

5. La Troisième Commission devra, dès qu'elle aura élu les membres de son Bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions qui seront renvoyées à la Troisième Commission lors de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant :

- Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille;
- Point 3. Prévention du crime et justice pénale;
- Point 4. Contrôle international des drogues;
- Point 5. Promotion de la femme;
- Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes;
- Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires;
- Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant;
- Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones;

Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale<sup>a</sup>;

Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination<sup>a</sup>;

Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme<sup>b c</sup> :

- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
- b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
- c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
- d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
- e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme;

Point 1. Rapport du Conseil économique et social.

7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.

#### **E. Établissement et présentation des projets de résolution**

8. Il est demandé aux délégations, lors de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.

9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales ci-après, données dans les résolutions 45/175 et 46/140 en ce qui concerne la présentation des projets de proposition<sup>d</sup> :

##### **Point 1. Rapport du Conseil économique et social**

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

Questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

##### **Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille**

*Tous les ans*

Situation sociale dans le monde

---

<sup>a</sup> Les points 10 et 11 doivent être examinés conjointement. Les délégations pourront faire des déclarations séparées sur chacun des points si elles le souhaitent.

<sup>b</sup> Les alinéas a) et d) seront examinés séparément; les alinéas b), c) et e) seront examinés conjointement.

<sup>c</sup> Les délégations pourront faire une déclaration par alinéa au titre des alinéas a) et d), et deux déclarations au titre des alinéas b), c) et e), mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

<sup>d</sup> La référence aux années «paires» et «impaires» s'entend des années civiles.

Application du Plan d'action international sur le vieillissement, Année internationale des personnes âgées (1999) et activités connexes (1999)

*Tous les deux ans*

Application des Règles pour l'égalisation des chances des handicapés et du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées et Stratégie à long terme pour la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse d'ici à l'an 2000 et au-delà (années impaires)

Coopération en vue de réaliser l'éducation pour tous (années impaires)

*Tous les trois ans*

Rôle des coopératives face aux nouvelles tendances économiques et sociales (1999)

*Tous les cinq ans*

Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)

### **Point 3. Prévention du crime et justice pénale**

*Tous les ans*

Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier des moyens de coopération technique

Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants

Question de l'élaboration d'une convention internationale contre la criminalité transnationale organisée (1999)

Préparatifs du dixième Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et le traitement des délinquants (1999)

*Tous les deux ans*

Mesures de prévention du crime et de justice pénale visant à éliminer la violence contre les femmes (1999)

*Tous les cinq ans*

Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2000)

### **Point 4. Contrôle international des drogues**

*Tous les ans*

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale permettant de faire face au problème de la drogue dans le monde; respect des principes que consacrent la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la

production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

*Tous les deux ans*

Application de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes (années paires)

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

**Point 5. Promotion de la femme**

*Tous les ans*

Amélioration de la situation des femmes au Secrétariat

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (1999)

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1999)

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

*Tous les deux ans*

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (années impaires)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des petites filles (2000)

**Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes**

*Tous les ans*

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Préparatifs de la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration de Beijing et du Programme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

**Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires**

*Tous les ans*

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins

Assistance aux mineurs réfugiés non accompagnés

*Tous les deux ans*

Nouvel ordre international humanitaire (années paires)

*Tous les cinq ans*

Prorogation du mandat du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

#### **Point 8. Promotion et protection des droits de l'enfant**

*Tous les ans*

Application de la Convention relative aux droits de l'enfant; les enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants et de l'exploitation sexuelle des enfants, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; les enfants réfugiés et déplacés; élimination de l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine; le sort tragique des enfants vivant ou travaillant dans les rues, les petites filles;

*Tous les deux ans*

Convention relative aux droits de l'enfant (années paires)

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

#### **Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones**

*Tous les ans*

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

#### **Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale**

*Tous les ans*

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

État de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid

Préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (jusqu'en 2000)

*Tous les deux ans*

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (2000)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

**Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination**

*Tous les ans*

Importance, pour la garantie et l'observation effectives des droits de l'homme, de la réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination et de l'octroi rapide de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention internationale contre le recrutement, l'utilisation, le financement et l'instruction de mercenaires)

**Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme**

**a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme**

*Tous les ans*

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (1999)

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (1999)

*Tous les deux ans*

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (2000)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapports des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (années paires)

**b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

*Tous les ans*

Autres moyens qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Droit au développement

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Renforcement de l'action que l'Organisation des Nations Unies mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme 1995-2004 et activités d'information dans ce domaine

Respect de la liberté universelle de déplacement et importance vitale de la réunification des familles

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

*Tous les deux ans*

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la protection et la promotion des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Droits de l'homme et progrès de la science et de la technique (années impaires)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (2000)

*Tous les cinq ans*

Décernement de prix des droits de l'homme (2003)

**c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**

**d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

*Tous les ans*

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

**e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

*Tous les ans*

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

## Annexe II

**Programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 1999-2000****1999<sup>e</sup>****Point 1. Rapport du Conseil économique et social**

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

*Documentation*

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

**Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives au regard des nouvelles tendances économiques et sociales (résolution 51/58 de l'Assemblée générale)<sup>f</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/82 de l'Assemblée générale relative à la mise en oeuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées<sup>f</sup>

Rapport du Secrétaire général sur la mise en oeuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (résolution 52/83)<sup>f</sup>

Rapport du secrétaire général et du Directeur général de l'UNESCO sur les moyens qui permettraient de réaliser l'objectif de l'éducation pour tous (résolution 52/84)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Conférence mondiale des ministres de la jeunesse (Lisbonne, 8-12 août 1998) (résolution 1997/55 du Conseil économique et social)<sup>f</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution sur l'Année internationale des personnes âgées (voir A/53/615, par. 7)

**Point 3. Prévention du crime et justice pénale***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social, y compris informations sur la préparation du dixième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/53/616, par. 18, projet de résolution I)

---

<sup>e</sup> Le programme de travail et la documentation pour 1999 seront révisés en fonction des décisions prises à ce sujet par le Conseil économique et social en 1999.

<sup>f</sup> Rapport à présenter à l'Assemblée générale par l'intermédiaire de la Commission du développement social.

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 52/86 de l'Assemblée générale concernant des mesures en matière de prévention du crime et de justice pénale pour éliminer la violence contre les femmes<sup>8</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (A/53/616, par. 18, projet de résolution IV)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (A/53/616, par. 18, projet de résolution V)

#### **Point 4. Contrôle international des drogues**

##### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Programme d'action mondial (résolution 47/100 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'application des résultats de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale et du projet de résolution sur la coopération internationale permettant de faire face au problème de la drogue dans le monde (voir A/53/617, par. 7)

#### **Point 5. Promotion de la femme**

##### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale)<sup>8</sup>

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

*Étude mondiale sur le rôle des femmes dans le développement* (résolutions 40/204 et 49/161)

Rapport du Secrétaire général concernant l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et A/53/618, par. 18, projet de résolution III)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 52/93)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 52/95)

Rapport du Secrétaire général sur la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 52/97)

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des fillettes (A/53/618, par. 18, projet de résolution II)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes au Secrétariat (A/53/618, par. 18, projet de résolution IV)

<sup>8</sup> Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

**Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes**

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (résolution 50/203 de l'Assemblée générale et A/53/619, par. 10)

Rapport de la Commission de la condition de la femme agissant en tant qu'organe préparatoire de la session extraordinaire de l'Assemblée générale chargée d'examiner et d'évaluer les progrès accomplis dans l'application de la Déclaration et du programme d'action de Beijing (A/53/619, par. 10)

**Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées et questions humanitaires**

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés<sup>8</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (A/53/620, par. 22, projet de résolution II)

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins (A/53/620, par. 22, projet de résolution III)

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (A/53/620, par. 22, projet de résolution VI)

**Point 8. Promotion et protection des droits des enfants**

*Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial chargé d'examiner la question des enfants et des conflits armés (résolution 52/107 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.3/53/L.14/Rev.1)

Rapport du Secrétaire général sur la promotion et la protection des droits des enfants et sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant (projet de résolution A/C.3/53/L.14/Rev.1)

**Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones**

*Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 52/108 de l'Assemblée générale et A/53/622, par. 10, projet de résolution I)

## **Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale**

### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 2106 A (XX) de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid [résolution 3380 (XXX)]

Rapport du Secrétaire général sur la préparation de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/53/623, par. 17, projet de résolution II)

Rapport du Secrétaire général comportant des propositions en vue de compléter le Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale (A/53/623, par. 17, projet de résolution II)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (A/53/623, par. 17, projet de résolution-III)

## **Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination**

### *Documentation*

Rapport du Secrétaire général (A/53/624, par. 14, projet de résolution I)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'utilisation de mercenaires comme moyen d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination, contenant des recommandations concrètes (A/53/624, par. 14, projet de résolution II)

## **Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme**

### **a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme**

#### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]<sup>8</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 36/151 de l'Assemblée générale et projet de résolution A/C.3/53/L.23)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 52/116)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (projet de résolution A/C.3/53/L.21)

Rapport du Secrétaire général sur le Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (projet de résolution A/C.3/53/L.23)

**b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (résolution 52/123 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 52/128)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'ONU aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et régulières et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 52/129)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 52/132)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 52/133)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur l'élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse et de discrimination fondées sur la religion ou la croyance (projet de résolution A/C.3/53/L.32)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (projet de résolution A/C.3/53/L.33)

Rapport du Secrétaire général sur l'aide que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la défense et de la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/53/L.39)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action que l'ONU mène dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (projet de résolution A/C.3/53/L.44)

Rapport du Secrétaire général sur le Plan d'action de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) et sur les activités d'information dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/53/L.50)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (projet de résolution A/C.3/53/L.58/Rev.1)

**Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable**

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (résolution 52/119)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 52/124)

Protection et assistance offertes aux personnes déplacées dans leur propre pays (résolution 52/130)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (projet de résolution A/C.3/53/L.36)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/53/L.57)

**c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (projet de résolution A/C.3/53/L.59)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme au Kosovo (projet de résolution A/C.3/53/L.61)

**Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable**

Situation des droits de l'homme au Rwanda (projet de résolution A/C.3/53/L.29/Rev.1)

Situation des droits de l'homme en Iraq (projet de résolution A/C.3/53/L.34)

Situation des droits de l'homme dans la République islamique d'Iran (projet de résolution A/C.3/53/L.38)

Situation des droits de l'homme en Haïti (projet de résolution A/C.3/53/L.43)

Situation des droits de l'homme dans la République démocratique du Congo (projet de résolution A/C.3/53/L.47)

Situation des droits de l'homme au Nigéria (projet de résolution A/C.3/53/L.51)

Situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, dans la République de Croatie et dans la République fédérale de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) (projet de résolution A/C.3/53/L.60)

Question des droits de l'homme en Afghanistan (projet de résolution A/C.3/53/L.63)

**d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

**e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

*Documentation*

Rapport du Haut Commissaire (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)<sup>8</sup>

**Question à examiner pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable**

Question des ressources du Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et des activités de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme (A/53/625/Add.5, par. 10, projet de résolution)

## **2000**

### **Point 1. Rapport du Conseil économique et social**

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

#### *Documentation*

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions qui ne sont pas examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

### **Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille**

#### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde (résolution 44/56 de l'Assemblée générale)

### **Point 3. Prévention du crime et justice pénale**

#### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

### **Point 4. Contrôle international des drogues**

#### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'application du Plan d'action mondial (résolution 47/100 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général comportant la mise à jour biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112, sect. IV)<sup>g</sup>

### **Point 5. Promotion de la femme**

#### *Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180)<sup>g</sup>

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du PNUD sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des petites filles (A/53/618, par. 18, projet de résolution I)

**Point 6. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes***Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes (résolution 50/203 et projet de résolution A/C.3/53/L.27)<sup>g</sup>

**Point 7. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés et aux personnes déplacées, et questions humanitaires***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Rapport du Secrétaire général sur un nouvel ordre humanitaire international (A/53/620, par. 22, projet de résolution IV)

**Point 8. Promotion et protection des droits des enfants***Documentation*

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)<sup>g</sup>

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial chargé d'étudier la question des enfants et des conflits armés (résolution 52/107)

**Point 9. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones***Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la situation du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones (décision 49/458 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 52/108)

**Point 10. Élimination du racisme et de la discrimination raciale***Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolution 2106 A (XX)]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (A/53/623, par. 17, projet de résolution I)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (A/53/623, par. 17, projet de résolution I)

Rapport du Secrétaire général sur la préparation de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale et la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (A/53/623, par. 17, projet de résolution II)

**Point 11. Droit des peuples à l'autodétermination**

**Point 12. Questions relatives aux droits de l'homme**

**a) Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme**

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI)]<sup>g</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'application du projet de résolution A/C.3/53/L.22/Rev.1

Note du Secrétaire général transmettant les rapports des réunions des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/53/L.22/Rev.1)

**b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales**

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du principe de la légalité (projet de résolution A/C.3/53/L.35)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial chargé d'examiner la question relative aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (projet de résolution A/C.3/53/L.41)

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (projet de résolution A/C.3/53/L.42)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (projet de résolution A/C.3/53/L.46)

**Question à examiner pour laquelle il n'a pas été demandé de documentation préalable**

Les droits de l'homme et l'extrême pauvreté (projet de résolution A/C.3/53/L.40)

**c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux**

**d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121)

**e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

*Documentation*

Rapport du Haut Commissaire (résolution 48/141)<sup>g</sup>

\* \* \*

**Projet de décision II**

**Rapport du Conseil économique et social**

L'Assemblée générale prend acte des chapitres I, III, V, VI, VIII (sect. A, C et I) et X du rapport du Conseil économique et social<sup>2</sup>.

---

<sup>2</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-troisième session, Supplément No 3 (A/53/3).